

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS :

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

M. Patrick MENARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

Absents : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Cédric BOUGON

Objet de la Délibération
n°20220915-129

Date de la convocation et d'affichage : 4 juillet 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- TRAVAUX :

• Avenant Marché « Divers aménagement de voirie »

M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'avenant n° 1 au marché « divers aménagement de voirie » du Maître d'œuvre pour le titulaire du marché SAS SPTP.

Il s'agit d'une modification de l'aire camping-car, de l'adaptation du projet en réseaux, rajout de contrôle accès, prolongement de la réfection de la RD52, de la réduction des prestations sur traversée de cycles RD 52 et aire de stationnement « des Roches Blanches ».

L'augmentation de l'enveloppe des travaux de 128 272 € HT à 144 695.93 € HT soit 16 423.93 € HT (13 % du montant du marché initial)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché « divers aménagement de voirie » de la société SAS SPTP présenté par le Maître d'œuvre.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


